Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/12/2025 - 28208 - 1993 B 01846 - 392 624 144 - ASAVINTER

08208

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

02 DEC. 2025

Certifié conforme
à l'original
GONESSE le 29/07/2025

ASAVINTER
20-24, rue Gay-Lussac - Zone Industrielle
95500 GONESSE
Tél. 01 39 87 65 65 - Fax 01 39 87 48 87
RCS PONTOISE B 392 624 144

ASAVINTER

20 RUE GAY LUSSAC
95500 GONESSE

Siret : 39262414400011

Comptes annuels au 30/09/2024

Sommaire

DESIGNATION	NOTES	PAGES
Documents de synthèse		
Bilan		3
Compte de résultat		5
Annexe		
Principes, règles et méthodes comptables	20	8
Notes sur l'actif		9
Immobilisations	31	9
Notes sur le passif		10
Capitaux propres	40	10
Dettes	43	10
Autres informations	60	11

Documents de synthèse

XY

BILAN ACTIF

			Note	Exercice N, clos le : Brut 1	Amortissements dépréciations 2	30/09/2024 Net 3	30/09/2023 Net 4
Capital souscrit non appelé		(I)	30				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires		8 091,08	8 091,08		
		Fonds commercial (1)		115 000,00		115 000,00	115 000,00
		Autres immobilisations incorporelles		3 880,00	3 880,00		
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	31				
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					
		Autres immobilisations corporelles		105 041,74	62 514,13	42 527,61	65 028,01
		Immobilisations en-cours					
		Avances et acomptes		16 666,67		16 666,67	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)					
		Autres participations					
		Créances rattachées à des participations					
		T.I.A.P					
		Autres titres immobilisés					
		Prêts					
		Autres immobilisations financières		37 885,80		37 885,80	37 048,98
			Total (II)	**286 565,29**	**74 485,21**	**212 080,08**	**217 076,99**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements					
		En-cours de production de biens					
		En-cours de production de services	32				
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
		Avances et acomptes versés	33				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)		2 633 143,40	185 656,14	2 447 487,26	2 246 610,11
		Autres créances (3)	34	455 792,82		455 792,82	273 982,89
		Capital souscrit et appelé, non versé					
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)		2 116 148,91		2 116 148,91	5 347 456,31
		Instruments de trésorerie	35				
		Disponibilités		3 774 911,54		3 774 911,54	582 346,31
COMPTES DE RÉGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	36				6 286,90
			Total (III)	**8 979 996,67**	**185 656,14**	**8 794 340,53**	**8 456 682,52**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
		Primes de remboursement d'obligations (V)	36				
		Ecarts de conversion actif (VI)					
		TOTAL GENERAL (I à VI)		**9 266 561,96**	**260 141,35**	**9 006 420,61**	**8 673 759,51**

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

BILAN PASSIF

		Note	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 38 112,25)		38 112,25	38 112,25
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)			
	Réserve légale (3)		3 811,23	3 811,23
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	40		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)		1 401 159,92	1 294 196,00
	Report à nouveau		110 345,83	110 345,83
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		144 538,56	106 963,92
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total (I)		**1 697 967,79**	**1 553 429,23**
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs	41		
	Avances conditionnées			
	Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	42		
	Provisions pour charges			
	Total (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	43		
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		546 742,85	871 296,93
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		1 894 530,99	2 099 317,38
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 952 271,51	3 521 933,85
	Dettes fiscales et sociales		914 907,47	627 782,12
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Instruments de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)	44		
	Total (IV)		**7 308 452,82**	**7 120 330,28**
Ecarts de conversion passif	(V)	44		
	TOTAL GENERAL (I à V)		**9 006 420,61**	**8 673 759,51**

Renvois		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
	Ecart de réévaluation libre	
	Réserve de réévaluation (1976)	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		5 191 733,82 / 4 471 684,28
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		

Annexe

XH

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A - Immobilisations incorporelles
Les logiciels applicatifs de gestion sont amortis sur 3 ans

B - Immobilisations corporelles.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976, qui ont fait l'objet d'une réévaluation.
Lorsque les conditions sont réunies, la méthode de comptabilisation par composants est appliquée.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel de transport	2 à 5 ans
- Matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans
- Agencements Aménagements Installations	3 à 10 ans

C - Valeurs mobilières de placement.
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

D - Stocks et en-cours
Les en-cours de prestations de services sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

E - Créances
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

XY

Note 31 - Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	115 000			115 000
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 971			11 971
Total	**126 971**			**126 971**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers		3 690		3 690
. matériel de transport	45 000		24 000	21 000
. matériel de bureau	73 767	6 585		80 352
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes		16 667		16 667
Total	**118 767**	**26 942**	**24 000**	**121 708**
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	37 049	837		37 886
Total	**37 049**	**837**		**37 886**
Total général	**282 787**	**27 779**	**24 000**	**286 565**

XH

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 971			11 971
Total	**11 971**			**11 971**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers				
. Matériel de transport	13 267	8 823	15 090	7 000
. Matériel de bureau	40 472	15 042		55 514
. Emballages récupérables, divers				
Total	**53 739**	**23 865**	**15 090**	**62 514**
Total général	**65 710**	**23 865**	**15 090**	**74 485**

Note 40 - Capitaux propres

Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	500	76,22	38 112
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	500	76,22	38 112
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Note 43 - Dettes

Mouvements des emprunts de l'exercice

Désignation	Au début de l'exercice	Souscrits dans l'exercice	Remboursés dans l'exercice	A la fin de l'exercice
Emprunts auprès des établissements de crédit	871 297		324 554	546 743
Emprunts divers				
Total	**871 297**		**324 554**	**546 743**

XH

Echéances des emprunts

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	**546 743**	**324 555**	**222 188**	
. à 1 an maximum à l'origine				
. à plus d'1 an à l'origine	546 743	324 555	222 188	
Emprunts et dettes financières divers				
Total	**546 743**	**324 555**	**222 188**	

Note 60 - Autres informations

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	37 886		37 886
Clients douteux ou litigieux	204 001	204 001	
Autres créances clients	2 429 142	2 429 142	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés	2 187	2 187	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 297	17 297	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	435 876	435 876	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	433	433	
Charges constatées d'avance			
Totaux	**3 126 822**	**3 088 936**	**37 886**

(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an max. à l'origine				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine	546 743	324 555	222 188	
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 952 272	3 952 272		
Personnel et comptes rattachés	184 119	184 119		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	158 025	158 025		
Impôts sur les bénéfices	17 908	17 908		
Taxe sur la valeur ajoutée	545 379	545 379		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 476	9 476		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	1 894 531		1 894 531	
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	**7 308 453**	**5 191 734**	**2 116 719**	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	324 554			

XY

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)					
DEPRECIATIONS					
sur Immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		193 294	70 798	78 436	185 656
Autres dépréciations					
Total (III)		**193 294**	**70 798**	**78 436**	**185 656**
Total (I + II + III)		**193 294**	**70 798**	**78 436**	**185 656**
dont dotations et reprises	- d'exploitation		70 799	78 437	
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence:montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I					

XM

ASAVINTER
Société anonyme
Au capital de 38 112,25 €
Siège social : 20-24, rue Gay-Lussac Z.I.
95500 Gonesse
R.C.S. Pontoise B 392 624 144

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 FEVRIER 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale propose d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 144 538.56 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 144 538.56 euros
Augmenté du poste « report à nouveau » d'un montant de 110 345.83 euros

Affectation

En totalité au poste « Autres réserves », soit 254 884.39 euros qui s'élèvera après affectation à 1 656 044.31 euros sur lequel il sera prélevé un montant de dividendes de 1 600 000 euros.
Le montant du poste « Autres réserves » s'élèvera après affectation du résultat et prélèvement du dividende à 56 044.31 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 3 200 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 26 février 2025.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas

XH

échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte des dividendes distribués, au titre des trois derniers exercices :

- Exercice clos le 30/09/2023 : -
- Exercice clos le 30/09/2022 : -
- Exercice clos le 30/09/2021 : 300 000 euros

SIXIEME RESOLUTION

Les mandats de Monsieur Patrice LEMONNIER, commissaire aux comptes titulaire, et de Madame Véronique JUGUET, commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de renouveler le mandat de Monsieur Patrice LEMONNIER, commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Jean-Louis SEBAG, commissaire aux compte suppléant, pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en date du 30 septembre 2030.

Les Commissaires aux comptes ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient le renouvellement de leur mandat et que rien ne s'opposait à ce renouvellement.



XH

ASAVINTER
Société anonyme
Au capital de 38 112,25 €
Siège social : 20-24, rue Gay-Lussac Z.I.
95500 Gonesse
R.C.S. Pontoise B 392 624 144

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
VOTEE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JANVIER 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale propose d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 144 538.56 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 144 538.56 euros
Augmenté du poste « report à nouveau » d'un montant de 110 345.83 euros

Affectation

En totalité au poste « Autres réserves », soit 254 884.39 euros qui s'élèvera après affectation à 1 656 044.31 euros sur lequel il sera prélevé un montant de dividendes de 1 600 000 euros.
Le montant du poste « Autres réserves » s'élèvera après affectation du résultat et prélèvement du dividende à 56 044.31 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 3 200 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 26 février 2025.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas

XH

échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte des dividendes distribués, au titre des trois derniers exercices :

- Exercice clos le 30/09/2023 : -
- Exercice clos le 30/09/2022 : -
- Exercice clos le 30/09/2021 : 300 000 euros

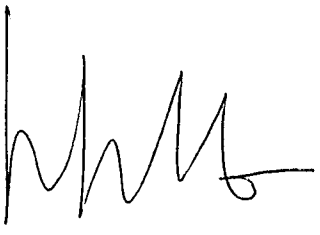
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Les mandats de Monsieur Patrice LEMONNIER, commissaire aux comptes titulaire, et de Madame Véronique JUGUET, commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de renouveler le mandat de Monsieur Patrice LEMONNIER, commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Jean-Louis SEBAG, commissaire aux compte suppléant, pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en date du 30 septembre 2030.

Les Commissaires aux comptes ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient le renouvellement de leur mandat et que rien ne s'opposait à ce renouvellement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité



XH